



EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de

**BEUIL**

Alpes-Maritimes

AR Prefecture

006-210600169-20211022-2021\_05\_05-DE  
Reçu le 02/11/2021

Le ~~vendredi vingt deux octobre deux mille vingt et un~~, à 17 heures à la mairie salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 15.10.2021

**Etai~~ent~~ présents :** M. Roland GIRAUD, Maire, M. Jean-Louis COSSA, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Noël MAGALON, conseiller municipal, M. Frédéric PASQUIER, conseiller municipal, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal,

Absents : M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 17/10/2021, M. François SCHULLER est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 18/10/2021, M. Pascal THIERY est représenté par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/10/2021, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/10/2021

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°05.2021

**05/ VOIRIE COMMUNALE 2021 :**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée municipale l'étude préliminaire du programme de voirie communale 2021 pour un montant de **65 321.21 € HT**.

Il dit que la dotation 2021 permettra de réaliser des travaux d'entretien des voies communales, et notamment celles de :

- Piste des Bergians : .....	8 123.75 €
- Parking sapeurs-pompiers : .....	14 424.30 €
- Escalier école : .....	11 800.00 €
- Montée des Bassins – Les Launes : .....	20 007.90 €
- Route de la Condamine : .....	<u>10 965.26 €</u>
- <b>TOTAL</b> : .....	<b>65 321.21 €</b>

Il rappelle que les travaux bénéficient d'une subvention départementale de **52 257 €** et que la part communale s'élève à **13 064.21 € HT**.

Le Maire propose de confier la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la Communauté de Communes des Alpes d'Azur et de lui verser sa part contributive en capital, étant ici précisé que la maîtrise d'ouvrage est évaluée à 6% du montant HT de l'opération.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	HT	TTC
<b>AR Prefecture</b> Montant travaux 006-210600169-20211022-2021_05_05-DE Reçu le 02/11/2021	65 321.21 €	78 385.45 €
Subvention départementale	52 257.00 €	52 257.00 €
Maîtrise d'ouvrage 6%	3 919.27 €	3 919.27 €
Autofinancement communal	16 983.48 €	30 047.72 €
Part communale TTC		30 047.72 €

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- Approuve le programme de voirie communale 2021,
- Autorise le Maire à lancer la procédure d'exécution des travaux du programme Voirie 2021,
- Délègue la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes des Alpes d'Azur,
- Autorise le Maire à faire la demande de subvention au Conseil Départemental.

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

Fait et délibéré à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,

Délibération télétransmise  
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :



The image shows a blue ink signature of the Mayor, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BEUIL' at the top, a central emblem featuring a mountain and a sun, and the number '06470' at the bottom. The signature is a cursive scribble in blue ink.